



COMITÉ DRÔME ARDÈCHE DE BASKET BALL

NOVALPARC – 2 place Edmond Regnault

26000 VALENCE

04 75 78 13 75

secretariat@dromeardèchebasketball.org

<https://www.basket2607.com/>

La Passion en Grand...

OUVERTURE DU COMITE

Lundi
Mardi à Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi
Mardi à jeudi
Vendredi

De 14h00 à 18h30
De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
De 09h30 à 12h00

BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 12

Lundi 2 octobre 2023

Infos Générales

Page 02

Trésorerie

Page 04

Compétitions

Page 07

Technique

Page 12

Minibasket

Page 13

Officiels

Page 15

Règlements

Page 16

Qualifications

Page 17

Courriers

Page 18

MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BLANC – BROLIRON – CIVET – FILAMBEAU – GRIMAUD - GUERIN
Mrs	ARHANCET – ARNAUD – BOUSELOUGUIA – BROLIRON

INFOS GÉNÉRALES

DECÈS



Drôme Ardèche Basket Ball vient d'apprendre le décès de Georges MOUNIER, ancien président du Basket Club de Bourg les Valence

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

ANNUAIRE CLUB

Le club de La Voulte change son correspondant

Il faut lire madame OBOEUF Aurore au 06 23 66 34 46

Adresse mail : lvsbasket@laposte.net

REUNION ECOLE ARBITRAGE

Ce lundi 2 octobre 2023 a eu lieu une réunion concernant les écoles d'arbitrage.

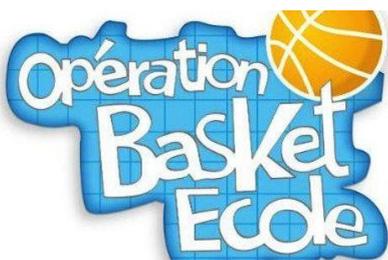
Drôme Ardèche Basket Ball remercie l'ensemble des clubs qui ont fait le déplacement jusqu'à notre siège.

Nous sommes ravis de l'intérêt que portent ces clubs à l'arbitrage. Un grand MERCI à vous !



OPERATION BASKET ECOLE

Certains clubs ne sont toujours pas venus chercher leur dotation au siège du comité.



Dorénavant, nous vous demandons de bien vouloir venir les récupérer dans un délai de 15 jours car cela encombre fortement nos archives.

C'est pourquoi, passé ce délai et sans réponse de votre part, nous considérerons que votre club décline cette dotation.

Cette dernière sera donc utilisée à d'autres fins utiles pour notre discipline.

Exemples de clubs :

Savasse	Ecole de la Croze
Saulce	Ecole Emile Loubet – Marsanne CE2
Privas	Ecole Privé Louis Royée Le Pouzin
La Voulte	Ecole Vernoux en Vivarais
Saint Vallier	Ecole Sarras

Vous avez 15 jours à compter de ce jour à savoir jusqu'au 11 octobre 2023.

TRÉSORERIE

APPEL 1^{ER} ACOMPTE – SAISON 2023-2024

Ci-après l'appel du 1^{er} acompte pour la saison 2023-2024.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le mardi 31 octobre 2023.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 5 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} novembre 2023.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.

CLUBS	Montant
Aubenas	3 460 €
Basket Nord Ardèche	2 170 €
Chavanay	165 €
Crest Saillans	3 095 €
Deume	880 €
Eclassan	2 390 €
Largentière	360 €
Le Teil	2 300 €
Nyons	1 365 €
Piégros la Clastre	1 105 €
Porte les Valence	2 780 €
Savasse	425 €
St Péray	2 160 €
St Vallier	4 440 €
Tain Tournon	3 500 €
Vanau Sport	1 280 €
Vernosc Davézieux	2 700 €

APPEL 1^{ER} ACOMPTE CAISSE DES OFFICIELS

SAISON 2023-2024

Ci-après l'appel du 1^{er} acompte pour la saison 2023-2024 de la caisse des officiels.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le mardi 31 octobre 2023.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 5 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} novembre 2023.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur la caisse des officiels.

CLUBS	Montant
Aubenas	200 €
BCNA	455 €
Chavanay	145 €
Crest Saillans	490 €
Deume	25 €
Eclassan	455 €
Largentière	15 €
Le Teil	235 €
Piégros la Clastre	85 €
Portes les Valence	405 €
St Péray Sportif	385 €
St Vallier	525 €
Tain Tournon	380 €
Vanau	145 €
Vernosc Davézieux	245 €

Stage Arbitre du 17 septembre 2023 à Crest

Conformément aux dispositions financières, la somme de 92,63 € sera imputée sur la facture financière de chaque club en fin de saison.

CLUBS	Montant	CLUBS	Montant
ANDANCE ANDANCETTE	92,63 €	MONTELIER	92, 63 €
ANNEYRON	92,63 €	MONTELMAR	92, 63 €
AUBENAS	92, 63 €	NYONS	92, 63 €
BASKET NORD ARDECHE	92, 63 €	PIEGROS LA CLASTRE	92, 63 €
BEAUMONT	92, 63 €	PIERRELATTE	92, 63 €
BOURG DE PEAGE	92, 63 €	PORTES LES VALENCE	92, 63 €
CHANTEMERLE LES BLES	92, 63 €	PRIVAS	92, 63 €
CHATEAUNEUF SUR ISERE	92, 63 €	RHODIA	92, 63 €
CHAVANAY	92, 63 €	ST JEAN DE MUZOLS	92, 63 €
CHOMERAC	92, 63 €	ST MARCEL LES ANNONAY	92, 63 €
CREST SAILLANS	92, 63 €	ST PAUL TROIS CHATEAUX	92, 63 €
DEUME	92, 63 €	ST PERAY	92, 63 €
ECLASSAN	92, 63 €	ST PIERRE DE BŒUF	92, 63 €
EPINOUZE	92, 63 €	ST SORLIN/JARCIEU	92, 63 €
GENISSIEUX ROMANS	92, 63 €	ST VALLIER	92, 63 €
GUILHERAND GRANGES	92, 63 €	SAULCE	92, 63 €
HAUTERIVES	92, 63 €	SAVASSE	92, 63 €
LARGENTIERE VAL DE LIGNE	92, 63 €	SERRIERES	92, 63 €
LAVEYRON	92, 63 €	TAIN TOURNON	92, 63 €
LA VOULTE	92, 63 €	VALENCE BOURG	92, 63 €
LE CHEYLARD	92, 63 €	VANAU	92, 63 €
LE TEIL	92, 63 €	VERNOSC DAVEZIEUX	92, 63 €
MANTAILLE	92, 63 €		
MERCUROL	92, 63 €		

COMPÉTITIONS

DEMANDE 7 MAJEURS SENIORS (à envoyer avant la 1^{ère} journée de championnat) :

Les clubs qui possèdent plusieurs équipes évoluant dans la même catégorie doivent envoyer leurs 7 majeurs en utilisant les liens suivants :

- Seniors :

<https://forms.gle/VHkyoEtTnSFuAFCD6>

CLUBS	FEMININES						MASCULINS						
	REGION			DEPART			REGION			DEPARTEMENT			
	PN	RF2	RF3	PR	DF2	DF3	PN	RM2	RM3	PR	DM2	DM3	DM4
MERCUROL						X							

DEMANDE 5 MAJEURS JEUNES (à envoyer avant la 1^{ère} journée de championnat) :

Les clubs qui possèdent plusieurs équipes évoluant dans la même catégorie doivent envoyer leurs 5 majeurs en utilisant les liens suivants :

- Jeunes :

<https://forms.gle/CqvwZGUGpoCtvmGR8>

CLUBS	U20M		U18 F		U17 M		U15 F		U15 M		U13 F		U13 M	
	R	D	R	D	R	D	R	D	R	D	R	D	R	D
ST MARCEL LES ANNONAY			D2											

Pour les équipes jeunes, une liste de 5 joueurs doit être déposée.

Rappel article 5.5 des règlements sportifs Drôme-Ardèche 2023

- *Transmission de la liste des brûlés*

En cas de non-transmission de la liste à la Commission des Compétitions 5x5 avant le début des championnats, les associations sont passibles d'une pénalité financière (cf. dispositions financières) par rencontre disputée jusqu'à ce que la liste des joueurs soit déposée.

*Les joueurs présents dans la liste déposée doivent être **OBLIGATOIREMENT** licenciés. Toute liste déposée incomplète ou non valable sera considérée comme non transmise.*

Rappel dispositions financières Drôme-Ardèche 2023

5 ET 7 MAJEUR

5 et 7 majeur + équipes personnalisées non parvenu dans les délais, avant la première journée dans leurs championnats respectifs

75,00 €

ENGAGEMENTS COUPES DRÔME ARDÈCHE

Nouveaux engagements Coupe Drôme Ardèche reçus :

ANNEYRON : DF3 - U18F - DM3 - U15M
 AUBENAS : U18F
 CREST SAILLANS : DF2 - U18F - U18F - U15F - U13F - U17M
 ST VALLIER : U15M

Coupe Féminine Louis CELLIER		Coupe Masculine Maurice HERBUEL	
ANNEYRON 2	DF3	ANDANCE 1	DM2
CHATEAUNEUF SUR ISERE 1	PRF	ANNEYRON	DM3
CHOMERAC 1	PRF	BEAUMONT 1	DM2
CREST SAILLANS	PRF	BOURG DE PEAGE 2	PRM
CRUSSOL BASKET	PRF	BOURG DE PEAGE 3	DM4
ECLASSAN 2	DF3	CHATEAUNEUF SUR ISERE 1	PRM
EPINOUBE 2	PRF	CHATEAUNEUF SUR ISERE 2	DM2
GENISSIEUX ROMANS	DF2	ECLASSAN 1	PRM
HAUTERIVES	DF2	ECLASSAN 2	DM3
LE CHEYLARD	DF2	ECLASSAN 3	DM4
LE TEIL	DF2	GENISSIEUX ROMANS 2	DM2
MERCUROL 1	DF3	HAUTERIVES 1	DM3
MONTELIER	PRF	HAUTERIVES 2	DM4
ST MARCEL LES ANNONAY	DF2	LAVEYRON	DM4
SAINT SORLIN JARCIEU 1	PRF	LE CHEYLARD	DM3
SERRIERES 1	PRF	LE TEIL	DM3
SERRIERES 2	DF2	MANTAILLE 3	DM2
VANAU	DF2	MONTELIER	DM3
		MONTELIER	DMU20
		BC NORD ARDECHE 2	PRM
		PORTES LES VALENCE	DM2
		SAINT JEAN DE MUZOLS 1	PRM
		ST MARCEL LES ANNONAY 1	PRM
		ST PAUL TROIS CHÂTEAUX	DM2
		SAINT PERAY 1	PRM
		SAINT PERAY 2	DM4
		SAINT PIERRE DE BŒUF 1	DM4
		SAINT SORLIN JARCIEU 1	DM2
		SAINT VALLIER 4	PRM
		TAIN TOURNON 4	DM4
		VALENCE BOURG 2	PRM
		VANAU 1	DM2
		VANAU 2	DM4
		VERNOSC DAVEZIEUX	DM4

Coupe Féminine U18F Laura MONTEIL	Coupe Masculine U17M François DUFOUR
ANNEYRON	BOURG DE PEAGE
AUBENAS	CREST SAILLANS
CHOMERAC	GENISSIEUX ROMANS
CREST SAILLANS 1	LA VOULTE
CREST SAILLANS 2	LE TEIL
ECLASSAN	MANTAILLE
GENISSIEUX ROMANS	MERCUROL
HAUTERIVES	IE-BC NORD ARDECHE
LA VOULTE	IE-PORTES LES VALENCE
LE TEIL	SAINT JEAN DE MUZOLS
IE-BC NORD ARDECHE	SAINT PAUL TROIS CHÂTEAUX
IE-PORTES LES VALENCE	RHODIA
ST MARCEL LES ANNONAY	SAINT SORLIN JARCIEU
IE-VANAU	SAINT VALLIER 2
VALENCE BOURG	VALENCE BOURG 1
IE-VERNOSC DAVEZIEUX	VALENCE BOURG 2
	VERNOSC DAVEZIEUX

Coupe Féminine U15F Arlette BROS	Coupe Masculine U15M Pierre LELEU
ANDANCE	ANNEYRON
BOURG DE PEAGE	CHATEAUNEUF SUR ISERE 1
CHATEAUNEUF SUR ISERE 1	CHATEAUNEUF SUR ISERE 2
CREST SAILLANS	ECLASSAN
ECLASSAN	GUILHERAND-GRANGES
GENISSIEUX ROMANS	LA VOULTE
LA VOULTE	LE CHEYLARD
LE CHEYLARD	LE TEIL
MERCUROL	MANTAILLE
IE-BC NORD ARDECHE	MERCUROL
PORTES LES VALENCE	MONTELIER
SAINT SORLIN JARCIEU	BC NORD ARDECHE
VALENCE BOURG	PORTES LES VALENCE 1
RHODIA	RHODIA 1
	RHODIA 2
	SAINT SORLIN JARCIEU
	SAINT VALLIER 1
	SAINT VALLIER 2
	VALENCE BOURG
	VERNOSC DAVEZIEUX 1
	VERNOSC DAVEZIEUX 2

Coupe Féminine U13F Laure SAVASTA	Coupe Masculine U13M Éric MICOUD
ANDANCE	ENTENTE ANDANCE-ECLASSAN
CHATEAUNEUF SUR ISERE	BOURG DE PEAGE
CHAVANAY	CHATEAUNEUF SUR ISERE
CHOMERAC 1	ECLASSAN
CREST SAILLANS	LA VOULTE
ECLASSAN 2	LE CHEYLARD
GENISSIEUX ROMANS	LE TEIL
LA VOULTE	MANTAILLE 1
LE TEIL	BC NORD ARDECHE
MERCUROL	RHODIA 2
MONTELIER	PORTES LES VALENCE 1
IE-BC NORD ARDECHE	SAINT SORLIN JARCIEU
PORTES LES VALENCE	VALENCE BOURG 1
RHODIA	VALENCE BOURG 2
ST MARCEL LES ANNONAY	VERNOSC DAVEZIEUX
SAINT SORLIN JARCIEU	
VALENCE BOURG	
VERNOSC DAVEZIEUX	

Merci de bien vouloir vérifier si vos engagements sont convenablement notifiés.

Le tirage au sort du tour préliminaire et des seizièmes de finale pour les équipes concernées aura lieu lundi 9 octobre 2023 au comité.

AMENDES

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
ECLASSAN	1008	PRM Poule B	30/09/23	Feuille mal remplie (absence nom club OTM, délégué de club)	10,00 €
VANAU	1211	DM3 Poule B	01/10/23	Feuille mal remplie (absence nom club arbitre, OTM, délégué de club)	10,00 €
TAIN TOURNON	1614	DM4 poule A	01/10/23	Feuille mal remplie (absence nom club arbitre, marqueur, délégué de club)	10,00 €
SAINT VALLIER	550	DFU18 Poule A	30/09/23	Feuille mal remplie (inversion coordonnées arbitres)	10,00 €
IE-SAULCE	440	DMU17-2 Poule A	30/09/23	Feuille mal remplie (absence OTM)	10,00 €
IE-MONTELMAR	3064	DMU15 Poule B	30/09/23	Feuille mal remplie (absence n° licence arbitres, chronométrateur, délégué de club)	10,00 €
IE-BC NORD ARDECHE	3061	DMU15 Poule A	30/09/23	Feuille mal remplie (absence nom club arbitre, aide-marqueur)	10,00 €
CREST	4005	DMU13-2 Poule C	30/09/23	Feuille mal remplie (absence n° licence arbitres et délégué de club)	10,00 €
SAINT PAUL TROIS CHATEAUX	4001	DMU13-2 Poule 4	30/09/23	Feuille mal remplie (absence n° licence chronométrateur)	10,00 €
IE-BC NORD ARDECHE	2409	DFU13-2 Poule E	30/09/23	Feuille mal remplie (absence nom club chronométrateur)	10,00 €

IE-BC NORD ARDECHE	2410	DFU13-2 Poule F	30/09/23	Feuille mal remplie (absence nom club arbitre, OTM, délégué de club)	10,00 €
IE-BC NORD ARDECHE	6	DM20 Poule A	30/09/23	Absence numéro licence entraîneur adjoint	10,00 €
SAINT PERAY	2407	DFU13-2 Poule D	30/09/23	Feuille mal remplie (absence nom club arbitre, marqueur, délégué de club)	10,00 €
GENISSIEUX ROMANS	2004	DF18-2 Poule C	30/09/23	Licence d'une joueuse non présentée	70,00 €
MERCUROL 2		DF3 poule A		Non-envoi de 5 majeurs dans les délais	75,00 €
ST MARCEL LES ANNONAY		DFU18-2 poule D		Non-envoi de 5 majeurs dans les délais	75,00 €

FAUTES TECHNIQUES

Rencontres								Club	Amendes
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3	4	5		
PRM	A	1004	T-30/09					VALENCE BOURG	50 euros
PRM	A	1005	B-30/09					IE-SAULCE	50 euros
DM4	D	1622	T-01/10					ST PIERRE DE BOEUF	50 euros

TECHNIQUE

RAPPEL

ENTRAINEMENT GRAND GABARIT

Un second entraînement spécifique GRAND GABARIT est organisé par le comité le :

Vendredi 13 octobre 2023.

De 18 heures 15 à 19 heures 45

au gymnase du lycée du Valentin - Avenue de Lyon à Bourg lès Valence

Sont convoqués :

BILLON Baptiste
CANNIAUX--N'ZOUTANI Mahaut
JONCART Lou
KABEBWA Dawad
MANTILARO Charly
PINAR Adem
SOUFFEZ Massilia
TOURE Mama Aissatou
TOURE Ramatoulaye Joelle

Nous demandons aux parents de confirmer la présence de leur enfant à ces entraînements.

JAPS – AMENDES ANNULEES

Ci-après les clubs dont l'amende est annulée car ils ont fourni un justificatif (parution sur le BH 11).

CLUBS	Nom/Prénom	Observations	Montant
AUBENAS	ROSE Alexis	A déjà une JAPS en Championnat de France	100 €
CHAVANAY	LEBEAU Corentin	Est coordinateur BPJPS sur la promotion d'Andrézieux	100 €

MINIBASKET

RAPPEL

ORGANISATION DES PLATEAUX U11

Vous trouverez sur le site du comité l'ensemble des documents suivants :

- Règlements généraux MiniBasket
- Règlements Particuliers Plateaux U11
- Tableau récapitulatif des règlements
- Fiche d'identification
- Feuille de marque
- Fiche d'organisation
- L'arbitrage en U11

Pour cela, cliquez sur le lien suivant : [ORGANISATION PLATEAUX](#)

Voici le lien pour faire le bilan du plateau : <https://forms.gle/hJfRAieAoo244v7Q8>

Ce dernier est obligatoire pour les clubs organisateurs. Il est hyper important d'y répondre dans les temps afin de nous permettre de préparer l'open et la phase 2.

MERCI DE BIEN FAIRE PASSER TOUS CES DOCUMENTS A VOS ENTRAÎNEURS !!!

ORGANISATION DES PLATEAUX U9

Vous trouverez sur le site du comité l'ensemble des documents suivants :

- Règlements généraux MiniBasket
- Règlements Particuliers Plateaux U9
- Tableau récapitulatif des règlements
- Fiche d'identification
- Fiche d'organisation
- L'arbitrage en U9

Pour cela, cliquez sur le lien suivant : [ORGANISATION PLATEAUX](#)

Voici le lien pour faire le bilan du plateau : <https://forms.gle/qAhvFVBowHvzNqmg6>

Ce dernier est obligatoire pour les clubs organisateurs.

MERCI DE BIEN FAIRE PASSER TOUS CES DOCUMENTS A VOS ENTRAÎNEURS !!!

OFFICIELS

RAPPEL

STAGE DE RATTRAPAGE

Le stage aura lieu le dimanche 8 octobre 2023 à Pierrelatte pour les 9 arbitres absents au stage de début de saison.

Les arbitres concernés ont reçu leur convocation à savoir :

- BACHMAR Ambrine (BOURG DE PEAGE)
- BAZOUD Benjy (PIERRELATTE)
- BERNARD Gregory (CHANTEMERLE LES BLES)
- CHANTEPY Axel (ST MARCEL LES ANNONAY)
- DELABAUDIERE Maxime (MONTELIER)
- MARSAL Mathis (PRIVAS)
- MARQUES Romain (ST VALLIER)
- ROBIN Noah (VERNOSC DAVEZIEUX)
- MARSAL Mathis (PRIVAS)

L'arbitre BERNARD Gregory (CHANTEMERLE LES BLES) étant dispensé médicalement, il sera convoqué ultérieurement.

Très important :

Les arbitres qui ne se présenteront pas au stage de rattrapage ne feront plus partie du contingent arbitres.

REGLEMENTS

Des amendes pourraient être évitées avec un peu d'attention.

Avant le début de la rencontre, pensez à ouvrir la feuille de match et à vérifier que toutes les licences sont bien notées et que tout est complet pour les officiels (n° de licence, nom, prénom, nom du club sans abréviation).

Pour les jeunes qui deviennent majeurs, la couleur de la licence change. BC devient VT.

Rappel Règlements

5.1 Qualification, participation et licence :

Un licencié inscrit sur une feuille de marque ne peut l'être qu'au titre d'une seule fonction (joueur, officiel ...), sauf joueur-entraîneur. Dans ce cas, le joueur-entraîneur sera **OBLIGATOIREMENT** capitaine **et il n'y aura aucun entraîneur adjoint.**

5.5 Brûlage

Dans le cas de plusieurs équipes dans la même catégorie et au même niveau (DF3, DM4 et jeunes), pour les équipes en nom propre, les inter-équipes ou les ententes, chaque équipe devra fournir 7 joueurs brûlés (seniors) ou 5 joueurs brûlés (jeunes).

L'association peut demander la modification de la liste des brûlés **entre chaque phase de championnat (hors phase finale)** pour les raisons suivantes :

- Raisons médicales impliquant un arrêt d'activité sportive supérieure à 2 mois
- Mutation professionnelle ou changement de domicile rendant impossible la participation au championnat.
- Non-participation d'un joueur aux rencontres de l'équipe concernée, dûment constatée sur les feuilles de marque.

La Commission Départementale des Compétitions 5x5 apprécie le bien-fondé de la demande et notifie sa décision par mail ou BH.

6.8 Délégué de club :

Le club recevant doit **nommer et** mettre à la disposition des officiels **l'un de ses licenciés majeurs pour assurer** la fonction de délégué de club.

QUALIFICATIONS

LICENCES NON CONFORMES

Les licences ci-dessous sont non conformes et font l'objet d'une déqualification du joueur.

Merci de bien vouloir en prendre note.

Nous fournir les éléments demandés sur la fiche du licencié.

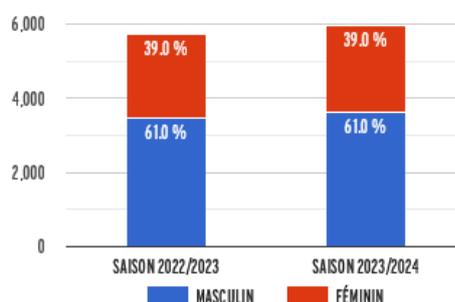
Nous vous conseillons de ne pas faire jouer ce dernier sous peine de match perdu par pénalité.

Nom / Prénom	Groupement	Observations
LACOIN Antoine	ST PIERRE DE BŒUF	Doit fournir un certificat médical : le dernier est en date de 2020
ROUSSERIE Julie	ST SORLIN/JARCIEU	Manque le tampon du médecin sur le certificat médical
PREAP Samhat	HAUTERIVES	Photo non conforme

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat du comité.

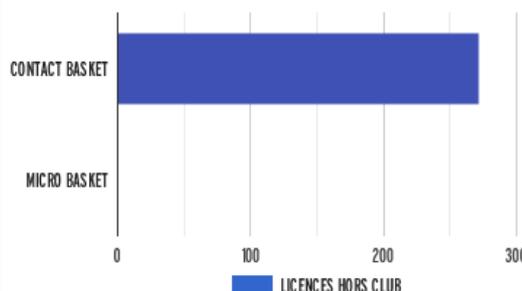
LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 05 OCTOBRE

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2022/2023	2 240	39.0%	3 484	61.0%	5 724
SAISON 2023/2024	2 342	39.0%	3 630	61.0%	5 972
EVOLUTION	102		146		248
EVOLUTION %	5.0%		4.0%		4.0%



LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 05 OCTOBRE

CONTACT BASKET (AVENIR,SANTE,OBE,OB,OB,OB)	271
MICRO BASKET	0
TOTAL SAISON 2023/2024	271



TOTAL LICENCES À LA DATE DU 05 OCTOBRE 2023

6 243

COURRIERS

FFBB

NOTE EFFBB

[2023-10-02-NOTE-LR-CD-CTS-4-PCT-PSF-2022-CLUBS-Evaluations-CRF2022-VFIN](#) - CHECK Anisa

[2023-10-02-NOTE-LR-CD-CLUBS-0-SGL-SAVE-THE-DATE---Rendez-vous-FFBB-Clubs-du-9-octobre-2023-VFIN](#) - CHECK Anisa

[2023-10-02-NOTE-LR-CD-CLUBS-CTS-4-PCT-SMS-Label-FFBB-Citoyen-MAIF-VFIN](#) - CHECK Anisa

[2023-10-02-NOTE-LR-CD-CLUBS-CTS--4-PCT-SMs-Annonce-Forum-2024](#) - CHECK Anisa

[2023-10-02-NOTE-LR-CD-CLUBS-CTS-4-PCT-SMS-Lancement-Trophées-FSTLT](#) - CHECK Anisa

[2023-10-02-NOTE-LR-CD-CLUBS-2-PFE---Mise-en-service-déclarations-staffs-FBI-VFIN](#) - CHECK Anisa

[2023-10-04-NOTE-LR-CD-0-SGL-Documents-relatifs-à-l'AGO-Fédérale-2023](#) - BARRAUD Catherine

LIGUE

✓ Bulletin hebdomadaire n° 12

COMITÉS

ISERE	Bulletin hebdomadaire n° 12
SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 9
HAUTE SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 11

DIVERS

Section Sportive Camille Vernet
Département Drôme

Réunion rentrée Scolaire
Présentation Evénement Terre de Jeux 2024 Tain
l' Hermitage- Réunion 13 octobre 2023

NOS PARTENAIRES



**COMPTOIR
DU CARRELAGE**

17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence

04 75 58 84 15

www.comptoirducarrelage.fr



Rémy VINCENT
5, Place de la République
26000 VALENCE
www.vision-unik.com
valence@vision-unik.com
Le sens de la différence

Opticien Visagiste

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
MEILLEURTAUX VALENCE

211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél : 04 28 38 00 72

valence@meilleurtaux.com

